

GREFFE

03 OCT. 2005

De: J-P [thivi-j-p@sympatico.ca]

Envoyé: 3 octobre, 2005 11:00

À: Greffe

Objet: demande de correction

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

Suite à la modification que la CERQ a fait concernant la demande d'intervention pour la CORPIQ .

Comme j'ai fait aussi une erreur en écrivant demanderesse Hydro PRODUCTION au lieu de DISTRIBUTION

Svp

Je vous demanderais de retirer du site de la Régie la demande du CERQ et de la replacer par la demande que j'ai faite pour la CORPIQ et ajouter une note que c'est la même demande datée du 23 sept reprise avec le nom approprié le 30 sept suite aux commentaires d'Eric Fraser pour H-Q D

Merci de votre collaboration

Jean-Paul Thivierge  
CERQ  
directeur

\*\*\*\*\*

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
Dossier ; R-3579 -2005

HYDRO-QUÉBEC Distribution  
Demanderesse

pas PRODUCTION

Et

Le CENTRE D'ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES  
du QUÉBEC (CERQ)  
Intervenante  
Boucherville

DEMANDE D'INTERVENTION